



**Synthèse du
rapport d'activité
Fongecif
Languedoc-Roussillon
2014**

L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES

L'offre de services du Fongecif

Informier et mobiliser les salariés

L'Espace Projet

Le Fongecif a reçu près de 15 000 visiteurs en 2014 dont 10 000 à l'Espace Projet. Ce chiffre traduit une volonté de mobiliser les salariés sur la question de la sécurisation des parcours professionnels et d'offrir un lieu dédié.

Un des rôles principaux du Fongecif est d'accueillir, d'informer et d'orienter le public du Languedoc-Roussillon. Une équipe pluridisciplinaire est à la disposition des salariés pour apporter une réponse personnalisée adaptée aux besoins de chacun.

4 000 en entretiens individuels

2 100 participations aux réunions d'information

Nouveautés 2014

Les réunions d'information à distance

Permettre à tout salarié, quel que soit son lieu de résidence, de participer à une réunion d'information en web conférence en horaires décalés (8h ou 12h ou 17h).

Les ateliers thématiques

Le Fongecif et ses partenaires proposent, tout au long de l'année, de nouveaux ateliers thématiques : stratégie de recherche d'emploi, création d'entreprise...

Le service d'information et d'orientation

L'information de premier niveau destinée aux salariés, employeurs, organismes de formation et partenaires est délivrée par les chargées d'information du Service d'accueil téléphonique du Fongecif Languedoc-Roussillon. Grâce à leur expertise sur l'ensemble des services et dispositifs de la formation professionnelle continue, elles apportent une réponse pertinente et adaptée à chaque usager.

17 000 appels téléphoniques

2 000 courriels reçus

Le site Internet

Le site internet du Fongecif Languedoc-Roussillon est à la disposition des salariés pour faciliter leur accompagnement. Tout est mis en oeuvre pour mettre le salarié dans une dynamique de projet : information sur les dispositifs, conseils pratiques pour mener à bien son projet, liens vers des sites partenaires comme Atout Métiers LR pour l'offre de formation...

Le site permet également aux salariés de suivre leurs rdv avec le Fongecif et leur dossier 24h sur 24h.

Les entreprises et les prestataires de formation y trouvent des informations et des conseils pratiques mais également un suivi des dossiers déposés et / ou acceptés par les salariés.

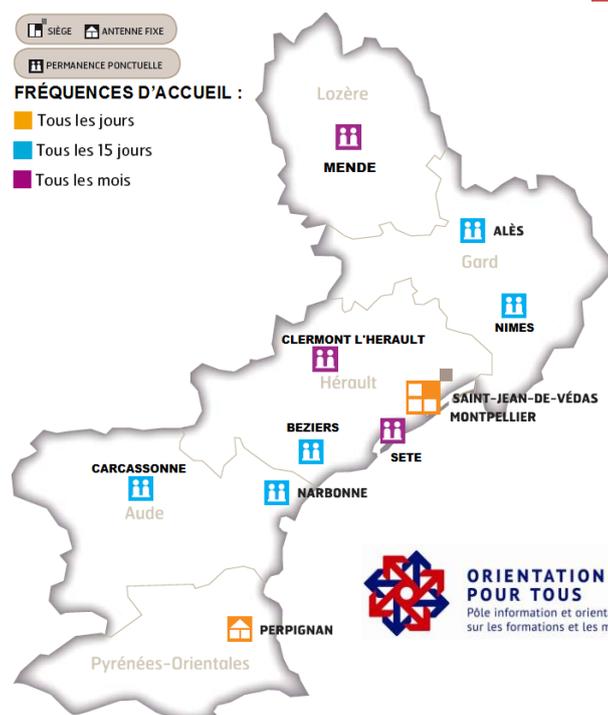
141 000 connexions sur le site
www.fongecif-lr.fr

L'accueil de proximité

Le Fongecif a développé un réseau de proximité sur 9 points du territoire régional. Il peut ainsi optimiser sa présence dans chaque département et réduire les difficultés d'accès à l'information des salariés de la région.

Portés par des Maisons de l'emploi, des agences Pôle Emploi, une Mission Locale, un CIO et une Cité des Métiers, les lieux de proximité proposent des services d'information et d'accompagnement. Les conseillers en mobilité professionnelle du Fongecif assurent ces permanences.

Le Fongecif fait partie du Service Public de l'Oriantation.



Accompagner la construction des projets professionnels

Les entretiens individuels

Le Fongecif propose un accompagnement ciblé qui aborde le parcours professionnel dans son ensemble.

Pour mener à bien des parcours professionnels de moins en moins linéaires, les salarié(e)s doivent pouvoir adapter leurs compétences aux mutations économiques, faire évoluer leurs qualifications, voire se préparer à changer de métier. Pour les aider à identifier leurs besoins, les informer sur les dispositifs, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches, le Fongecif a développé des prestations spécifiques qui peuvent se dérouler soit en face à face, soit à distance. Les salarié(e)s choisissent eux-mêmes la modalité qui leur convient. Ainsi, les entretiens individuels d'accompagnement permettent aux salarié(e)s de :

- clarifier, déterminer un objectif professionnel.
- acquérir une méthodologie et des outils pour construire leur projet professionnel.
- définir les étapes de réalisation et mesurer les enjeux, les freins et les conditions de réussite.
- être accompagné tout au long de la mise en œuvre du projet.

6 200 entretiens individuels

1 600 entretiens individuels sur les territoires

L'accompagnement renforcé avec PASS LR PRO

Depuis 2011, le Fongecif participe à une action expérimentale intitulée « **PASS LR PRO** », initiée par la Région LR et inscrite au CPRDFP 2011 / 2015, visant à sécuriser les parcours professionnels des salarié(e)s. Cette action bénéficie du soutien financier du FPSPP au travers de l'Appel à Projet Territorial et de la Région LR.

Ce dispositif répond aux préoccupations des partenaires sociaux avec la mise en place du Conseil en Evolution Professionnelle dans lequel PASS LR PRO s'inscrit parfaitement.

Le dispositif a été suivi régionalement au travers de la Commission « Sécurisation des parcours professionnels » du CCREFP.

L'accompagnement renforcé dont bénéficie les salarié(e)s ciblé(e)s (**les plus exposé(e)s au risque de rupture de leurs parcours professionnels, en emplois précaires, à temps partiel, intérimaires, saisonniers, CDD, de bas niveaux de qualification, de 45 ans et plus, travailleurs handicapés...**), répond à :

- un objectif de **sécurisation des parcours professionnels**, visant à favoriser la formation des salarié(e)s fragilisé(e)s pendant qu'ils sont salarié(e)s, afin de consolider leur emploi ou de préparer leur reconversion, sans attendre qu'ils deviennent demandeurs d'emploi et qu'ils connaissent des difficultés pour commencer à envisager un parcours de formation ;
- un objectif de **promotion sociale et de lutte contre les inégalités**, pour faciliter via la formation l'évolution professionnelle des salarié(e)s et des demandeurs d'emploi (ex CDD) qui accèdent le moins à la formation, particulièrement les salarié(e)s faiblement qualifié(e)s dans les petites et moyennes entreprises.

Les salarié(e)s sont identifié(e)s par les Conseillers ou les Chargées d'Informations et d'Orientation lors des réunions ou des entretiens individuels. Lors du premier entretien, les Conseillers proposent aux salarié(e)s la signature d'une **convention intitulée « PASS LR PRO »** sur laquelle seront indiqués les engagements du Fongecif quant à l'accompagnement du salarié(e) tout au long de son parcours et pour le salarié(e), son engagement à participer à cet accompagnement jusqu'à son terme.

399 nouveaux salarié(e)s accompagné(e)s en 2014

1 664 salarié(e)s accompagné(e)s en 4 ans



141 000 connexions sur le site www.fongecif-lr.fr

17 000 appels reçus

15 000 salariés accueillis, informés, conseillés et accompagnés

6 200 entretiens individuels

2 800 dossiers analysés

1 800 bénéficiaires d'une prise en charge financière

23,5 millions d'euros engagés

58% sont des femmes

87% sont ouvriers ou employés

27% ont 45 ans et plus

76% ont un niveau bac ou infra

43% sont issus d'entreprises de moins de 20 salariés

LE FINANCEMENT des projets

Les financements CDI

15,5 millions d'euros ont été engagés pour la formation des salarié(e)s en CDI.

CDI	Demandes analysées	Demandes acceptées	Taux d'acceptation
CIF	1 108	599	54,1%
FHTT	129	55	37,2%
Bilan de Compétences	645	587	91,10%
VAE	175	173	98,3%

Les financements CDD

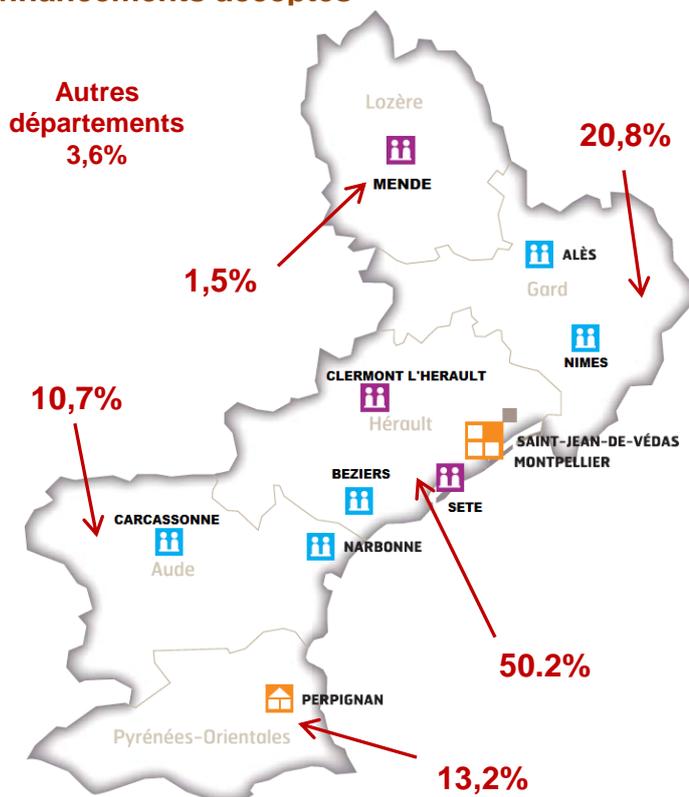
8,0 millions d'euros ont été engagés pour la formation des demandeurs d'emploi ex CDD.

CDD	Demandes analysées	Demandes acceptées	Taux d'acceptation
CIF	376	324	80,8%
FHTT	3	2	67,2
Bilan de Compétences	20	20	100,0%
VAE	4	4	100,0%

Sur la région Languedoc-Roussillon, les **salarié(e)s issu(e)s des entreprises de moins de 20 salariés** représentent **43% des dossiers acceptés** alors que leurs entreprises ne contribuent, au budget du Fongecif, qu'à hauteur de **20% de la collecte totale** (aucun fonds sur la partie CDI).



La répartition par département des financements acceptés



LE FINANCEMENT des projets professionnels CIF CDI

« Favoriser les transitions
des salarié(e)s les moins qualifiés »

En 2014 :

- le nombre de bénéficiaires est de **599** (+2% / 2013),
- la durée moyenne d'un CIF est de **881 heures**,
- le coût moyen est de **23 617 €**.

Les priorités

Les salarié(e)s :

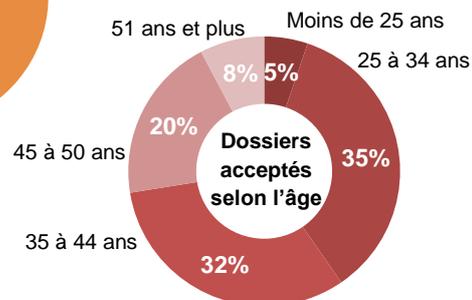
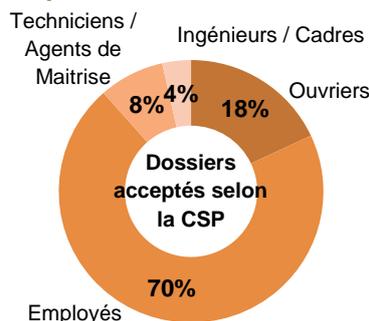
- n'ayant jamais bénéficié d'un CIF,
- possédant un niveau de qualification initiale ou continue de niveau V ou inférieur,
- de 45 ans et plus ou ayant plus de 20 ans d'activité professionnelle,
- en situation de handicap...

Les projets :

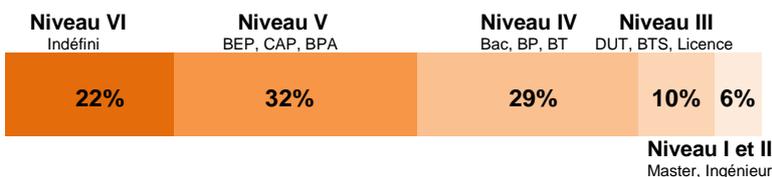
- de reconversions professionnelles,
- de qualifications professionnelles débouchant sur un diplôme, un titre professionnel, un CQP... inscrit au RNCP,
- de création / reprise d'entreprise formalisée...

Les formations consécutives à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le profil des bénéficiaires

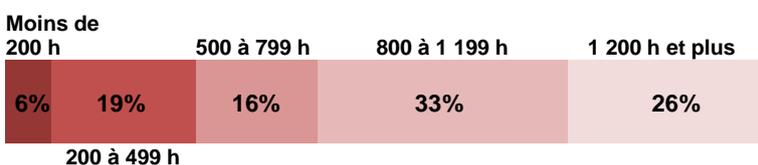


Dossiers acceptés selon le niveau de formation initiale



Les formations financées

Dossiers acceptés selon la durée de formation



599
bénéficiaires

528 000 heures
de formation financées

59% des durées de formation
supérieures à 800 heures

52% des bénéficiaires
sont des femmes

88% des bénéficiaires
ouvriers ou employés

84% des bénéficiaires
ont un niveau d'étude initial inférieur
ou égal au bac

86% des projets financés
ont un objectif de reconversion

12 Commissions Paritaires ont examiné et
sélectionné chacune des demandes de CIF
formulées par les salariés en CDI.

LE FINANCEMENT des projets professionnels FHTT CDI

Formation Hors Temps de Travail

« Choisir un autre mode de formation pour évoluer ou se reconvertir »

En 2014 :

- le nombre de bénéficiaires est de **69** (-17% / 2013),
- la durée moyenne d'une FHTT est de **445 heures**,
- le coût moyen est de **5 132 €**.

Les priorités

Les salarié(e)s :

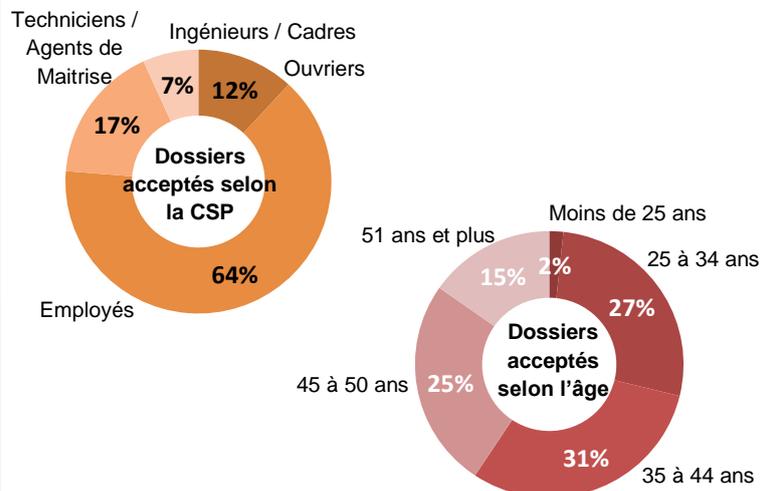
- possédant un niveau de qualification initiale ou continue de niveau V ou inférieur,
- de 45 ans et plus ou ayant plus de 20 ans d'activité professionnelle,
- en situation de handicap.

Les projets :

- de reconversions professionnelles,
- de qualifications professionnelles débouchant sur un diplôme, un titre professionnel, un CQP... inscrit au RNCP,
- de création / reprise d'entreprise formalisée.

Les formations consécutives à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le profil des bénéficiaires



Dossiers acceptés selon le niveau de formation initiale

Niveau VI Indéfini	Niveau V BEP, CAP, BPA	Niveau IV Bac, BP, BT	Niveau III DUT, BTS, Licence	Niveau I et II Master, Ingénieur
19%	29%	15%	22%	15%

Les formations financées

Dossiers acceptés selon la durée de formation

Moins de 200 h	200 à 499 h	500 à 799 h	800 h à 1 199 h	1 200 h et plus
29%	36%	22%	8%	5%

57
bénéficiaires

25 400 heures
de formation financées

65% des durées de formation
inférieures à 500 heures

61% des bénéficiaires
sont des femmes

76% des bénéficiaires
ouvriers ou employés

63% des bénéficiaires
ont un niveau d'étude initial inférieur
ou égal au bac

61% des projets financés
ont un objectif de reconversion

12 Commissions Paritaires ont examiné et sélectionné chacune des demandes de FHTT formulées par les salariés en CDI.

LE FINANCEMENT des projets professionnels CIF CDD

« Favoriser le retour à l'emploi et
sécuriser les parcours »

En 2014 :

- le nombre de bénéficiaires est de **324** (+17% / 2013),
- la durée moyenne d'un CIF est de **876 heures**,
- le coût moyen est de **24 698 €**.

Les priorités

Les demandeurs d'emploi :

- n'ayant jamais bénéficié d'un CIF,
- possédant un niveau de qualification initiale ou continue de niveau V ou inférieur,
- de 45 ans et plus ou ayant plus de 20 ans d'activité professionnelle,
- en situation de handicap.

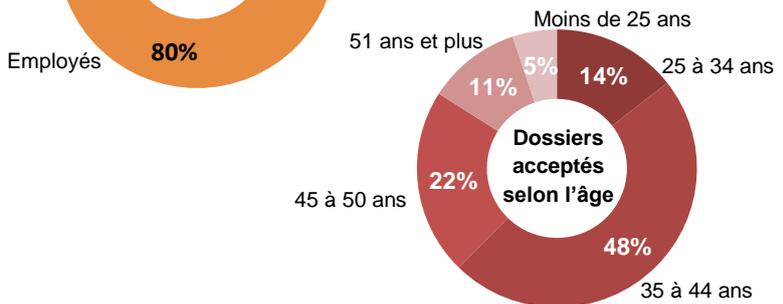
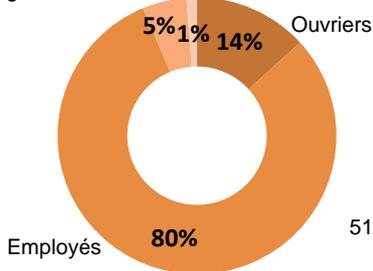
Les projets :

- de reconversions professionnelles,
- de qualifications professionnelles débouchant sur un diplôme, un titre professionnel, un CQP... inscrit au RNCP,
- de création / reprise d'entreprise formalisée.

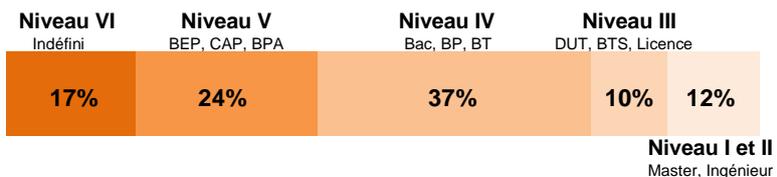
Les formations consécutives à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le profil des bénéficiaires

Techniciens /
Agents de Maîtrise Ingénieurs / Cadres

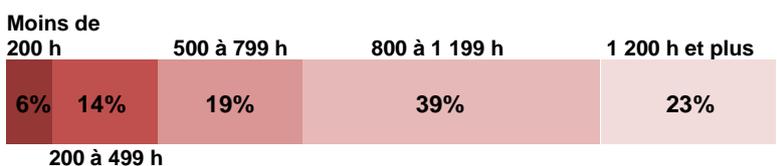


Dossiers acceptés selon le niveau de formation initiale



Les formations financées

Dossiers acceptés selon la durée de formation



324
bénéficiaires

283 800 heures
de formation financées

62% des durées de formation
supérieures à 800 heures

55% des bénéficiaires
sont des femmes

94% des bénéficiaires
ouvriers ou employés

78% des bénéficiaires
ont un niveau d'étude initial inférieur
ou égal au bac

86% des projets financés
ont un objectif de reconversion

12 Commissions Paritaires ont examiné et
sélectionné chacune des demandes de CIF
formulées par les demandeurs d'emploi (ex
CDD) ou salarié(e)s en CDD.

607
bénéficiaires

14 600 heures
de Bilan de Compétences financées

67% des bénéficiaires
sont des femmes

78% des bénéficiaires
sont ouvriers ou employés

73% des bénéficiaires
ont un niveau d'étude initial inférieur
ou égal au bac

11% des bénéficiaires
sont en situation de handicap

1 468 €
de coût moyen

95% des Bilans de Compétences
se déroulent hors temps de travail

24 heures
la durée moyenne

40 Centres de Bilan de Compétences
habilités par le Fongecif

12 Commissions Paritaires ont examiné et sélectionné chacune des demandes de Bilan de Compétences formulées par les salarié(e)s en CDI et les demandeurs d'emploi (ex CDD).

LE FINANCEMENT des projets professionnels Bilan de Compétences

« **Permettre de faire le point
Pour rebondir** »

Le Bilan de Compétences (BC) peut être une **étape préalable très utile pour élaborer un projet professionnel individuel** cohérent et réaliste.

En une série d'entretiens confidentiels avec un professionnel en Centre de Bilan de Compétences, l'objectif est de faire le point sur sa carrière et définir ses besoins en formation tout en prenant en compte l'environnement personnel, social et économique.

D'une durée de 24 heures maximum réparties sur 1 à 3 mois, le Bilan de Compétences peut être réalisé sur le temps de travail avec l'accord de l'employeur ou en dehors du temps de travail, en toute confidentialité.

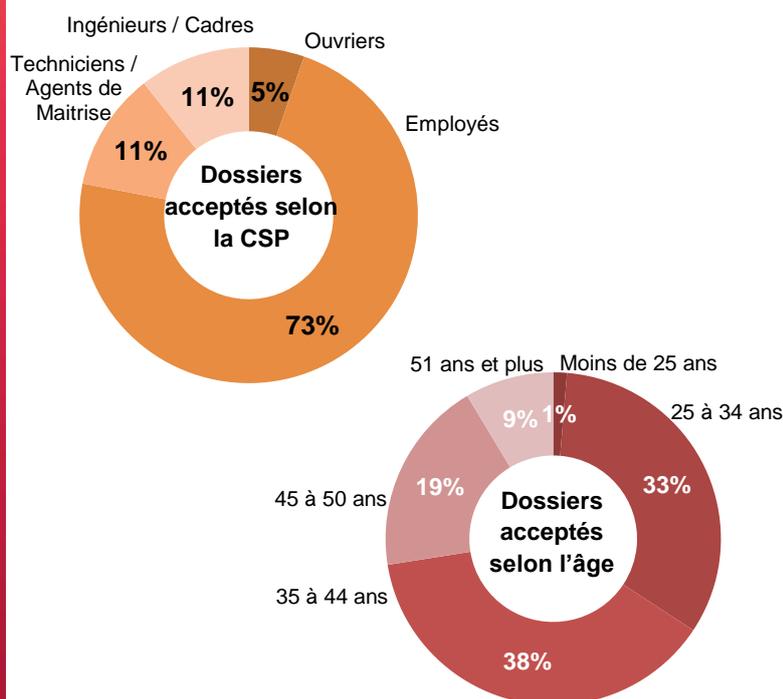
En 2014, le nombre de bénéficiaires est de **607** (+11% / 2013).

Les priorités

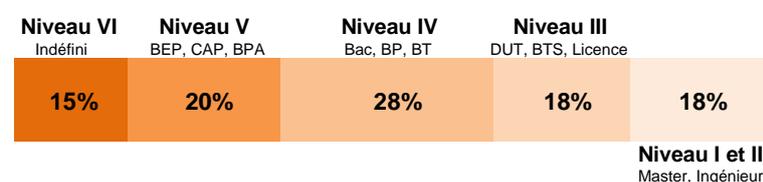
Les salarié(e)s et les demandeurs d'emploi :

- possédant un niveau de qualification initiale ou continue de niveau V ou inférieur,
- de 45 ans et plus ou ayant plus de 20 ans d'activité professionnelle.

Le profil des bénéficiaires



Dossiers acceptés selon le niveau de formation initiale



LE FINANCEMENT des projets professionnels Validation des Acquis de l'Expérience

« **Valoriser les compétences
acquises par l'expérience** »

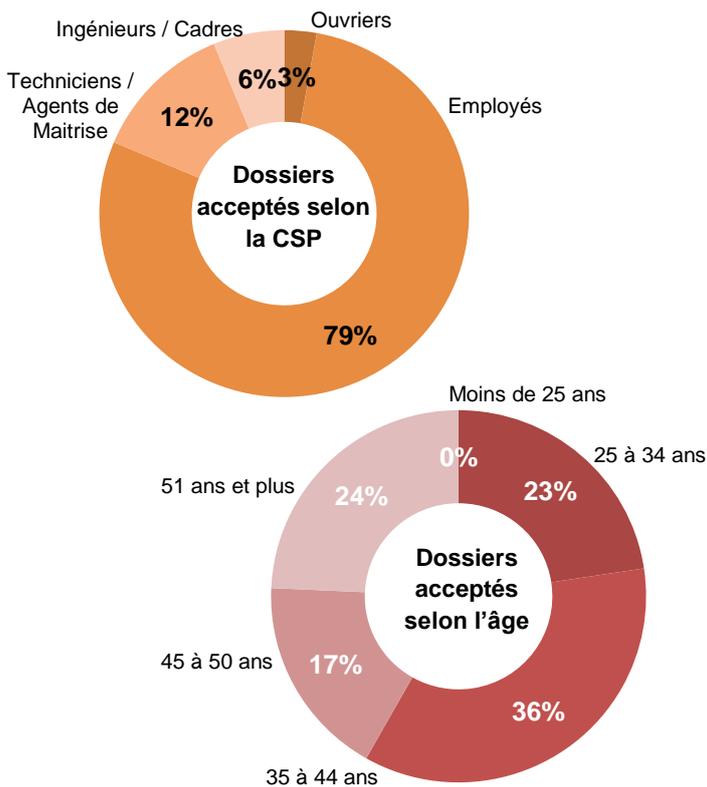
La démarche de VAE vise à **faire reconnaître son expérience** en validant tout ou partie d'une certification reconnue par l'État ou par une branche professionnelle inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles en fonction des compétences acquises au cours de son expérience professionnelle et personnelle.

Ceux qui cumulent au moins 3 ans d'expérience en rapport avec la certification visée, préparent et présentent un dossier devant un jury composé de formateurs et de professionnels.

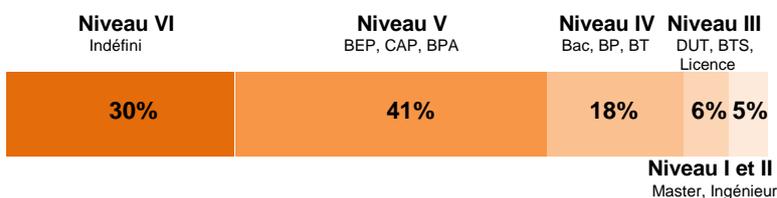
La participation du Fongecif porte sur la prise en charge d'une partie du coût des épreuves, de l'accompagnement à cette démarche et de la rémunération.

En 2014, le nombre de bénéficiaires est de **225** (-21% / 2013).

Le profil des bénéficiaires



Dossiers acceptés selon le niveau de formation initiale



177
bénéficiaires

4 000 heures
d'accompagnement VAE

56% des bénéficiaires
sont des femmes

80% des bénéficiaires
sont ouvriers ou employés

89% des bénéficiaires
ont un niveau d'étude initial inférieur
ou égal au bac

43 ans
l'âge moyen des bénéficiaires

1 147 €
de coût moyen

85% des VAE
se déroulent hors temps de travail

22 heures
la durée moyenne

60% des VAE concernent
3 secteurs d'activité
23% Transport / Logistique
20% Sanitaire et social
17% Commerce / Vente

12 Commissions Paritaires ont examiné et sélectionné chacune des demandes de VAE formulées par les salarié(e)s en CDI et les demandeurs d'emploi (ex CDD).



Fongecif Languedoc-Roussillon

Parc d'activité la Peyrière

10, rue Robert Schuman - CS1 - 34433 Saint Jean de Védas Cedex

Organisme paritaire agréé par l'Etat

0 800 00 74 74

www.fongecif-lr.fr



Suivez notre actualité...



Le Fongecif Languedoc-Roussillon bénéficie du cofinancement du FPSPP, du FSE, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Agefiph.